

D'Assoucy, dans ses AVENTURES, nous apprend qu'en partant de Lyon Molière et ses camarades se rendirent à Avignon, où il les suivit. Cette ville, d'après les aveux de ce troubadour épicurien, le vit se livrer avec excès à sa passion pour le jeu, dont les chances lui furent si connues et si cruellement défavorables, qu'en moins d'un mois il devint pauvre. « Mais, ajoute-t-il, comme notre premier père Adam lorsqu'il sortit du paradis terrestre. » Mais, ajoute-t-il, comme un homme n'est jamais pauvre tant qu'il a des amis, ayant Molière pour estimateur et toute la maison des Béjart pour amie, en dépit du diable et de la fortune... je me vis plus riche et plus content que jamais ; car ces généreuses personnes ne se contentèrent pas de m'assister comme ami, elles me voulurent traiter comme parent. Etant commandés pour aller aux états, ils me menèrent avec eux à Pézenas, où je ne saurais dire combien de grâces je reçus ensuite de toute la maison. On dit que le meilleur frère est las au bout d'un mois de donner à manger à son frère ; mais ceux-ci, plus généreux que tous les frères qu'on puisse avoir, ne se lassèrent point de me voir à leur table tout un hiver... Quoique je fusse chez eux, je pouvais bien dire que j'étais chez moi. Je ne vis jamais tant de bonté, tant de franchise, tant d'honnêteté que parmi ces gens-là bien dignes de représenter réellement dans le monde les personnages qu'ils représentent tous les jours sur le théâtre (1). »

On conserve religieusement à Pézenas et dans les environs la tradition de quelques circonstances qui marquèrent le séjour que Molière y fit. A Gignac, une source avait été détournée par les soins de M. de Laures, consul de cette petite ville, d'une prairie où elle serpentait, et, confondue avec un ruisseau, elle avait été conduite dans un grand réservoir destiné à l'usage public. Le magistrat municipal venait provisoirement de faire écrire au-dessus de ce réservoir le vers suivant :

*Quis fuit ante fugax, arte perennis erit.*

C'en était assez pour occuper les oisifs et les curieux, qui, assemblés devant cette inscription, se livraient, avec toute la chaleur et l'abondance méridionales, à des gloses, à des critiques et à des traductions fort diverses. Molière passe, il aperçoit le rassemblement, s'approche et vient écouter et étudier les orateurs. Il est mis au courant du sujet de la discussion et propose de substituer au vers latin le distique suivant, que M. de Laures fit, dit-on, graver dans son dépit contre les censures de ses compatriotes :

*Avide observateur, qui voulez tout savoir,  
Des ânes de Gignac c'est ici l'abreuvoir (2).*

Sur une des rives de l'Hérault se trouve le château de Lavagnac, auprès duquel Molière, allant un jour de Gignac à Pézenas, s'aperçut que sa valise était égarée. « Ne cherchez pas, dit-il à ceux qui l'accompagnaient : je viens de Gignac, je suis à Lavagnac, j'aperçois le clocher de Montagnac ; au milieu de tous ces gnac ma valise est perdue (3). Les habitants de Belarga et de Saint-Pons-de-Mauchies, village qui se trouvent sur la grande route, tiennent de leurs aïeux quelques détails suivants sur ce fait. Des femmes étaient occupées à travailler aux champs qui longent le grand chemin, lorsque Molière passant, cette valise tomba de la croupe du cheval qu'il montait. Une de ces paysannes s'en aperçut, quitta ses compagnes et vint couvrir de la roulotte de ses jupes l'objet qu'elle voulait dérober. Molière, revenu sur ses pas, lui adressa la parole, mais, ne soupçonnant pas la ruse, il se remit en route et sa valise fut perdue pour lui (4).

Le prince de Conti, gouverneur du Languedoc, préférait le séjour de Pézenas à celui des autres villes de la province. Il accueillit Molière avec faveur, lui assigna des appointements et lui confia la direction des fêtes qu'il donnait, surtout à l'approche et durant la tenue des états. Le prince avait son habitation à la Grange-des-Prés, où logeaient aussi les officiers de sa maison. Molière y fut reçu avec sa troupe, et dernièrement encore, en faisant des réparations à une partie conservée du château, on a trouvé son nom gravé sur une cloison recouverte en plâtre (5).

Néanmoins il allait donner des représentations dans les petites villes voisines, Marseillan, Agde, Montagnac, et on trouve encore dans les archives de Pézenas l'ordre adressé par le prince aux consuls de mettre en réquisition les charrettes nécessaires pour transporter le théâtre de Molière et sa troupe de Marseillan à la Grange-des-Prés. On voit aussi

dans les archives de Marseillan, qu'une contribution fut établie sur les habitants pour indemniser Molière des représentations qu'il y avait données (1).

La tradition de Pézenas fait de lui le héros d'une aventure amoureuse dans laquelle il fit jouer à un mari le rôle que plus tard il devait être condamné à jouer lui-même. Il fut même, dit-on, surpris en tendre conversation, et obligé, pour échapper à de mauvais traitements, de sauter par une fenêtre (2).

Il existe dans la même ville un grand fauteuil de bois auquel une tradition a conservé le nom de fauteuil de Molière ; sa forme atteste son antiquité, l'espèce de vénération attachée à son nom l'a suivi chez ses divers propriétaires. Voici ce que les habitants du pays racontent à ce sujet d'après l'autorité de leurs ancêtres : Pendant que Molière séjournait à Pézenas, le samedi, jour du marché, il se rendait assidûment, dans l'après-dînée, chez un barbier de cette ville, nommé Gély, dont la boutique très-achalandée était le rendez-vous des oisifs, des campagnards et des agréables ; car, avant l'établissement des cafés dans les petites villes, c'était chez les barbiers que se débattaient les nouvelles, que l'historiette du jour prenait du crédit, et que la politique épuisait ses combinaisons. Le grand fauteuil de bois occupait un des angles de la boutique, et Molière s'emparait de cette place. Un tel observateur ne pouvait qu'y faire une ample moisson ; les divers traits de malice, de gaieté, de ridicule, ne lui échappaient certainement pas, et qui sait s'ils n'ont pas trouvé leur place dans quelques-uns des chefs-d'œuvre dont il a enrichi la scène française ? On croit à Pézenas au fauteuil de Molière comme à Montpellier à la robe de Rabelais (3). D'Assoucy nous apprend qu'après avoir passé six mois dans cette cocagne, il suivit Molière à Narbonne.

De Narbonne, notre auteur se rendit, vers la fin de 1654, à Montpellier pendant la tenue des états, présidés par le prince de Conti, qui l'avait engagé à l'y venir rejoindre. L'ÉROUARD, représenté l'année précédente à Lyon, et le DÉRÊ AMOUREUX, qui ne l'avait encore été nulle part, furent accueillis avec la plus grande faveur, et attirèrent à la troupe et à Molière d'unanimes applaudissements et de nouveaux bienfaits de la part de son ancien condisciple (4). Le prince voulut même se l'attacher en qualité de secrétaire. Le poste ne laissait pas d'être périlleux ; car Segrais dit que « Sarrasin, qui l'avait occupé, mourut à l'âge de quarante-trois ans, d'une fièvre chaude causée par un mauvais traitement de M. le prince de Conti. Ce prince lui donna un coup de pincettes à la tempe : le sujet de son mécontentement était que l'abbé de Cosnac, depuis archevêque d'Aix, et Sarrasin, l'avaient fait descendre à épouser la nièce du cardinal Mazarin (Martinozzi), et à abandonner quarante mille écus de bénéfices pour n'avoir que vingt-cinq mille écus de rente : de sorte que l'argent lui manquait souvent, et alors il était dans des chagrins contre ceux qui lui avaient fait faire cette bassesse, comme il l'appelait à cause de la haine universelle qu'on avait dans ce temps-là contre le cardinal Mazarin (5). » Toutefois, il est probable que ce ne fut pas la crainte d'un semblable sort, ou, comme le prétend Grimarest, à qui un sentiment généreux ne semble pas apparemment une raison déterminante dans une semblable position, parce qu'il aimait à parler en public, et que cela lui aurait manqué chez M. le prince de Conti, que Molière crut devoir refuser cette place, mais bien parce que rien à ses yeux ne pouvait être préférable à cet art pour lequel il n'avait pas hésité à rompre en quelque sorte avec sa famille, et qu'il sentait d'ailleurs que, quitter ses camarades, c'était les abandonner à la misère. « Eh ! messieurs, disait-il à ceux qui le blâmaient de refuser la proposition du prince, ne nous déplaçons jamais : je suis passable auteur, si j'en crois la voix publique ; je suis être un fort mauvais secrétaire. Je divertirai le prince par les spectacles que je lui donne ; je le rebuiterai par un travail sérieux et mal conduit. Et pensez-vous d'ailleurs qu'un misanthrope comme moi, capricieux, si vous voulez, soit propre auprès d'un grand ? Je n'ai pas les sentiments assez flexibles pour la domesticité. Mais, plus que tout cela, que deviendront ces pauvres gens que j'ai amenés de si loin ? Qui les conduira ? Je ne reprocherai de les abandonner. » La place fut donnée à un gentilhomme nommé de Simoni (6).

Molière et sa troupe parcoururent encore la province pendant plusieurs années. Dans ces diverses excursions, il fit représenter quelques farces dans le goût italien, par lesquelles il préludait à ses belles compositions. C'étaient les TROIS DOCTEURS RIVAUX et le MAÎTRE D'ÉCOLE, dont il ne nous reste que le titre. Mais deux autres de ces bluettes que nous possédons, le MÉDECIN VOLANT et la JALOUSIE DU BARBOUILLET, ne laissent pas de grands regrets pour la perte des premières. L'intrigue de ces deux petites comédies a bien quelques traits de ressemblance avec

(1) Note précitée.

(2) Note manuscrite de M. Astruc.

(3) *Études sur Molière*, par Cailhava, p. 307. — *L'Érmitte en province*, par M. de Joly, t. II, p. 275 et 274.

(4) Préface de l'édition des *Œuvres de Molière*, de 1682 (par la Grange).

(5) *Segraisiana*, 1721, première partie, p. 65 et 64. Cette anecdote est rapportée un peu différemment dans les *Manuscrits inédits* du président Bouhier. Voir la *Cour et la Ville*, par M. Barrière, p. 31.

(6) Grimarest, p. 24. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 14. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*. — Petitot, p. 9.

celle du MÉDECIN MALGRÉ LUI et de GEORGE DANDIN (1) ; « mais tout cela, » ainsi que l'a dit J.-B. Rousseau, « est revêtu du style le plus bas et le plus ignoble qu'on puisse imaginer. Ainsi le fond de la farce peut être de Molière ; on ne l'avait point porté plus haut de ce temps-là ; mais, comme toutes les farces se jouaient à l'improvisable, à la manière des Italiens, il est aisé de voir que ce n'est point lui qui en a mis le dialogue sur le papier, et ces sortes de choses, quand même elles seraient meilleures, ne doivent jamais être comptées parmi les ouvrages d'un homme de lettres (2). » Cependant Boileau regretta la perte du DOCTEUR AMOUREUX, autre bouffonnerie du même genre, « parce que, disait-il, il y a toujours quelque chose d'instructif et de saillant dans ses moindres ouvrages (3). »

De graves autorités nous portent à penser que Molière, se souvenant de l'accueil qu'il avait reçu à Lyon en 1655, y retourna avec sa troupe au commencement de 1657. Il paraît y avoir donné une première représentation au profit des pauvres le 19 février, et une seconde, avec la même destination, le 14 juin suivant.

Au mois de décembre de l'année 1657, la troupe nomade se rendit à Avignon, où elle avait déjà également joué en 1655. Molière y rencontra Mignard, qui, revenant d'Italie, où il avait séjourné pendant vingt-deux ans, s'était arrêté dans le Comtat pour dessiner les antiques d'Orange et de Saint-Bémi, et pour faire le portrait de la trop fameuse marquise de Gange. C'est là que se contracta entre ces deux hommes célèbres une union qui concourut, pour ainsi dire, à leur gloire mutuelle : Mignard laissa à la postérité le portrait de son ami ; Molière, nouvel Arioste d'un autre Titien, consacra son poème du VAL DE GRACE à célébrer le talent de son peintre (4).

Tourmenté du désir de venir à Paris pour rivaliser avec les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, notre auteur, après avoir passé le carnaval à Grenoble, se rendit à Rouen, vers les fêtes de Pâques de l'année 1658. Il fit, dans le courant de l'été, plusieurs absences de cette ville pour venir sonder les dispositions du prince de Conti et du cardinal Mazarin, et, après maintes démarches, ses vœux furent enfin comblés. Son protecteur le recommanda à Moxseur ; celui-ci le présenta lui-même au roi et à la reine, et il parvint à être autorisé à donner une représentation à Paris.

Le 24 octobre suivant, sa troupe joua, devant la famille royale, sur un théâtre qu'on avait fait dresser exprès dans la salle des gardes au vieux Louvre, la tragédie de NICOMÈDE de Corneille. La présence des comédiens de l'hôtel de Bourgogne, qui assistaient à cette représentation, dut exciter encore l'émulation de ces débutants. Les actrices surtout obtinrent beaucoup d'applaudissements par leurs talents et leurs charmes. Mais, comme Molière ne se dissimulait pas que la troupe de ses rivaux était supérieure à la sienne dans le tragique, il tenait à donner une idée de son savoir-faire dans la comédie, où elle était plus exercée. Il s'avança donc vers la rampe, et, suivant le récit d'un de ses camarades, « après avoir remercié Sa Majesté, en des termes très-modestes, de la bonté qu'elle avait eue d'excuser ses défauts et ceux de toute sa troupe, qui n'avait paru qu'en tremblant devant une assemblée si auguste, il lui dit que l'envie qu'ils avaient eue d'avoir l'honneur de divertir le plus grand roi du monde leur avait fait oublier que Sa Majesté avait à son service d'excellents originaux, dont ils n'étaient que de très-faibles copies ; mais que, puisqu'elle avait bien voulu souffrir leurs manières de campagne, il la suppliait très-humblement d'avoir pour agréables qu'il lui donnât un de ces petits divertissements qui lui avaient acquis quelque réputation, et dont il régalaient les provinces. »

L'usage de jouer des pièces en un acte ou en trois après des pièces en cinq, qui, depuis ce jour, a été conservé, sans interruption, jusqu'à nous, était alors abandonné. Louis XIV agréa l'offre de Molière, qui dans l'instant fit représenter le DOCTEUR AMOUREUX. L'auteur-acteur provoqua des rires unanimes par le comique de son jeu dans le principal rôle de cette bluette.

Le roi leur permit de s'établir sous le titre de TROUPE DE MONSIEUR, et de jouer alternativement avec les comédiens italiens sur le théâtre du Petit-Bourbon, situé vis-à-vis le cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la rue des Poullies, qui descendait alors jusqu'au quai. Ils vinrent s'y fixer, et commencèrent leurs représentations le 5 novembre 1658 (5). Le duc d'Orléans, qui leur accorda sa protection et le titre de ses comédiens, y joignit le brevet de 500 livres de pension pour chacun d'eux. Mais la Grange, qui nous fait connaître ces circonstances, ajoute : « Nota que les 500 livres n'ont point été payées. »

La troupe de Molière se composait alors des deux frères Béjart, de

(1) Voir notre édition des *Œuvres de Molière*, t. IV, p. 285 et suiv., et t. VI, p. 161 et suiv.

(2) *Œuvres de J.-B. Rousseau*, avec des notes par M. Amar, t. V, p. 520.

(3) *Bolwana*, Amsterdam, 1742, p. 31.

(4) *Vie de Mignard*, p. 55. — *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1775, t. I, p. 55.

(5) Préface de l'édition des *Œuvres de Molière* de 1682, par la Grange. — Grimarest, p. 28 et suiv. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 14 et suiv. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xxj. — *Histoire du Théâtre français*, t. VII, p. 289, note. — Petitot, p. 15.

du Parc, de du Fresne, de de Brie, de Croisac (gagiste à deux livres par jour), et de mesdemoiselles Béjart, du Parc, de Brie et Hervé (1).

Depuis l'année 1642, époque à jamais célèbre par l'apparition sur notre horizon littéraire du plus brillant météore qui l'eût éclairé jusque-là, du MEXTEUR de Corneille, la Thalie française n'avait attiré le public à ses jeux que par les turlupinades de Scarron, et par les intrigues romanesques de Rotrou. Aucun ouvrage n'avait encore rappelé la gaieté, la grâce aimable et la noble élévation dont le créateur de notre double scène avait empreint ses rôles de Cliton, de Dorante et de Géronte, quand un comédien, directeur d'une troupe nomade, qui, bien qu'agé déjà de trente deux ans, n'avait encore composé que quelques farces pour subvenir aux besoins de ses camarades, et non pour travailler à sa gloire, fit représenter dans la province où cette caravane comique se trouvait alors deux comédies en cinq actes et en vers. Une telle entreprise dut paraître bien hasardée de la part d'un pauvre histrion ambulante ; mais cet histrion était Molière, ces pièces étaient l'ÉROUARD et le DÉRÊ AMOUREUX. Nous avons déjà dit que leur succès avait été complet à Lyon et à Montpellier. Elles furent non moins bien accueillies à Paris, où il les fit représenter dans le mois qui suivit son installation au théâtre du Petit-Bourbon. La Grange nous apprend qu'elles y passèrent pour nouvelles, et que chacune d'elles, frais déduits, produisit 70 pistoles à chacun des acteurs, alors au nombre de dix.

Ce succès est plus que suffisamment justifié par la supériorité de ces comédies sur celles du répertoire d'alors ; il pourrait l'être également par leur mérite réel. En effet, on trouverait difficilement, même dans Molière, une pièce aussi fortement intriguée que la première. Quel nerf ! quelle habileté dans le rôle de Mascarille ! quel ensemble ! quelle suite dans ses menées ! Dans la seconde, quel tableau touchant et vrai des dépits, des accommodements amoureux, et de tous ces riens charmants, brillante aurore du bonheur ! Chaque spectateur est juge, et juge très-compétent, de ces sortes de scènes, parce qu'il n'en est aucun qui n'y ait joué plus d'une fois un rôle. Eh bien ! quel est le cœur assez glacé pour y trouver un trait à répandre, un mot à blâmer ? Quel est l'homme qui, ayant aimé, ne serait, en voyant le manège de Lucile et d'Eraste (2), près de tomber aux genoux de Molière, comme le dit la Harpe dans une autre occasion, et de répéter ce mot de Sadi : « Voilà celui qui sait comme on aime ! »

Toutefois, malgré les scènes pleines de mouvement et de vérité de ses premières pièces, on ne saurait s'empêcher de lui reprocher de n'y être point encore lui-même. Presque tout ce qui lui appartient en propre dans ces deux productions, comme tout ce qu'il a emprunté à ses devanciers, est dans le goût des théâtres latin, espagnol et italien. Ce sont les intrigues d'esclaves, les menées de valets et les vieillards dupés du premier ; les aventures extraordinaires et accumulées du second, et quelquefois les trivialités du troisième. Molière enfin se contentait de se montrer supérieur à ses prédécesseurs et à ses contemporains ; mais il n'osait encore aborder la représentation de la vie humaine, unique source du vrai comique, alors ignorée, et depuis si souvent méconnue.

L'année 1659 fut heureuse pour sa troupe et pour sa propre gloire. Après la rentrée de Pâques, il vit bien son camarade du Fresne se retirer à Argentan, son pays natal ; du Parc et sa femme l'abandonner pour le théâtre du Marais, qu'ils devaient du reste abandonner à son tour, à Pâques 1660, pour revenir à Molière ; il se priva même des services modestes du gagiste Croisac : mais en compensation il enrôla un farceur en renom, Jodelet, et son frère de l'Epy, tous deux du Marais, et trois autres acteurs, nouveaux à Paris, du Croisac, sa femme et la Grange. Il ne craignit pas plus tard de confier le rôle de Tartufe à du Croisac, qui le créa avec beaucoup de talent. Quant à la Grange, don d'une intelligence parfaite, d'une rare aménité de mœurs, et sûr dans le commerce de la vie, il devint l'ami de Molière, et donna, en 1682, avec Vinot, la première édition complète des œuvres de notre auteur.

Le 18 novembre, on applaudit pour la première fois la charmante comédie des PRÉCIEUSES RIDICULES. Avant d'apprécier cet ouvrage, et de parler de son succès et de ses effets, un coup d'œil rapidement jeté sur la société d'alors nous mettra mieux à même de calculer tout ce que le poète avait à faire en s'armant du fouet de la satire, de constater tout ce qu'il a fait.

Il existait à Paris une réunion d'hommes instruits, de femmes remarquables par leur rang et leur esprit, dont les classes un peu élevées de la capitale se faisaient un devoir de prendre le ton et les manières, et que la province elle-même s'empressait déjà de singer. Cette société tenait ses séances à l'hôtel Rambouillet. C'était là que se rendaient chaque jour la Rochefoucauld, Chapelain, Courart, Cotin, Pellisson, Voiture, Balzac, Segrais, Bussy-Rabutin, Benserade, Desmarests, Ménage, Vaugelas, et beaucoup d'autres hommes non moins célèbres alors. La princesse mère du grand Condé, sa fille, depuis madame de Longueville, mademoiselle de Scudéri, madame de la Suze, nombre d'autres femmes aussi distinguées, et, comme pour contraster avec le ton général de la

(1) *Extrait des recettes et des affaires de la Comédie depuis Pâques de l'année 1659, appartenant au sieur de la Grange, l'un des comédiens du Roy* ; manuscrit des archives de la Comédie-Française.

(2) *Le Dépit amoureux*, acte IV, sc. III.

(1) *Aventures de d'Assoucy*, 1677, t. I, p. 309.

(2) Note manuscrite de M. Astruc.

(3) *L'Érmitte en province*, par M. de Joly, 1819, t. II, p. 271.

(4) Note manuscrite de M. Astruc.

(5) *Notice sur le fauteuil de Molière*, par M. Astruc, Pézenas, 1856, in-8°, p. 6.

société, madame de Sévigné, en étaient le charme et l'ornement. Ce bercail du mauvais goût, son origine, et les diverses phases de sa gloire, nous forcent à entrer dans quelques détails que leur bizarrerie nous fera peut-être pardonner.

Après l'avènement de Louis XIII, dans cet interrègne des discordes civiles où le fanatisme et l'ambition firent place pour trop peu de temps à l'amour des lettres, une femme d'une haute naissance, d'un caractère aimable, d'un esprit cultivé, Catherine de Vivonne, épouse du marquis de Rambouillet, voulut élever chez elle un autel aux belles-lettres. Elle sut y attirer le concours de personnages célèbres; mais on n'y sacrifia guère qu'à l'afféterie.

Dame de toutes les pensées, idole de tous les cultes, madame de Rambouillet se vit chantée par les lyres de tous les poètes qui composaient sa cour. Malheureusement son prénom de Catherine n'avait rien de galant ni de poétique. Le vieux Malherbe prit à tâche de réparer les torts qu'un parrain peu romanesque avait eus envers elle. *Arthénice*, *Eracinte* et *Carinthé* sont les seuls anagrammes que Racan et lui purent composer avec ce nom. Le premier fut choisi pour le remplacer, et, en 1672, Fléchier, consacrant ainsi ce ridicule, s'en servit pour la désigner dans l'oraison funèbre de madame de Montausier, sa fille: « Souvenez-vous, mes frères, dit l'orateur chrétien, de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable *Arthénice*, où se rendaient tant de personnages de qualité et de mérite qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation. » C'est pour suivre ce noble exemple que *Cathos* et *Madelon* des *PRÉCIEUSES RIDICULES*, abjurant la légende, se font appeler *Aminte* et *Poliacène* (1).

La maison de madame de Rambouillet offrit un nouvel attrait lorsque Julie d'Angennes, sa fille, commença à paraître dans le monde. Elle était faite pour y obtenir de véritables succès; mais l'affectation dans laquelle elle avait été élevée, le faux esprit qu'on lui avait inspiré dès son enfance, lui avaient ravi tout moyen de plaire aux gens que n'avait point encore gagnés cette fièvre du mauvais goût. Cependant, comme très-peu de personnes avaient échappé à son influence, Julie d'Angennes compta de nombreux adorateurs. M. de Montausier, renommé par une sincérité poussée si loin qu'on le prit pour l'original du rôle du *Misanthrope*; M. de Montausier, plus séduit par la physionomie douce et la taille noble de mademoiselle de Rambouillet que rebuté par les travers de son esprit, s'attacha à son char, et consentit à soupiner pendant quatorze ans avant d'obtenir d'elle le oui de l'hyménée. Pour arriver à cette conclusion, il lui fallut se soumettre aux règles d'amour que mademoiselle de Soudéri a consignées dans son roman de *Clélie*, c'est-à-dire s'emparer successivement du village de *Billets-Galants*, du hameau de *Billets-Doux* et du château de *Petits-Soins*; enfin,

Naviguer en grande eau sur le fleuve de *Tendre* (2).

(1) *Les Précieuses ridicules*, sc. v.

(2) Voir la carte de *Tendre*, dans la 1<sup>re</sup> partie du roman de *Clélie*, t. I, p. 399.

De graves dissertations sur des questions frivoles, de pénibles recherches pour trouver le mot d'une énigme, de la métaphysique sur l'amour, des subtilités de sentiments, et tout cela discuté avec une recherche exagérée de tours et un raffinement puéril d'expressions, tels étaient les sujets dont s'occupait cet aréopage hermaphrodite. « L'on a vu, il n'y a pas longtemps, dit la Bruyère, un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit. Ils laissaient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible. Une chose dite entre eux peu clairement entraînait une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchevêtrait par de vraies énigmes toujours suivies par de longs applaudissements. Par tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiment et finesse d'expression, ils étaient enfin parvenus à n'être plus entendus et à ne s'entendre pas eux-mêmes. Il ne fallait, pour servir à ces entretiens, ni bon sens, ni mémoire, ni la moindre capacité; il fallait de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux et où l'imagination a le plus de part. »

Les usages de ces coteries n'étaient pas moins bizarres que les discours qui s'y tenaient. Les femmes affectaient entre elles une exagération romanesque de sentiments. Elles ne s'appelaient que *ma chère*, et ce mot avait fini par servir à les désigner généralement.

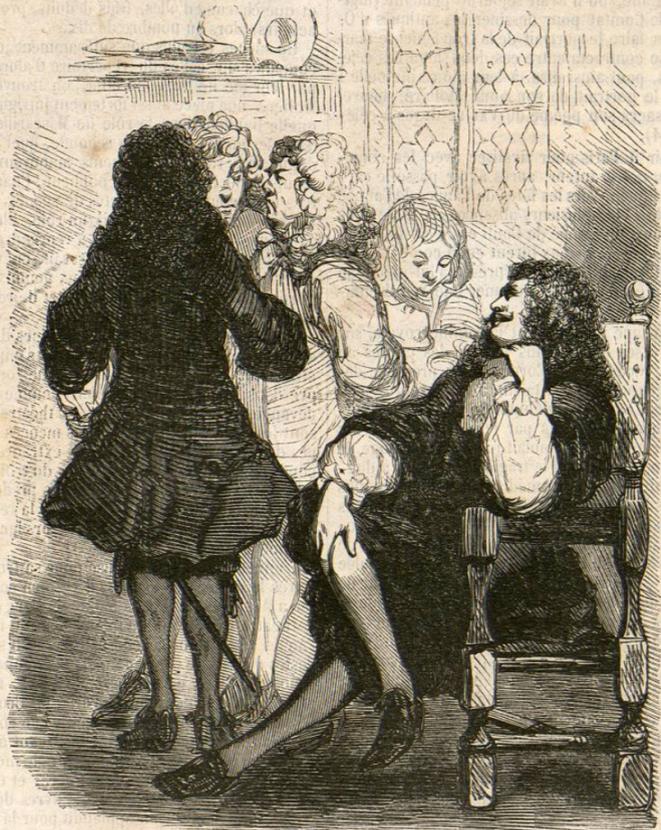
Une *chère*, une *précieuse* devait se mettre au lit à l'heure où sa société habituelle lui rendait visite. Chacun venait se ranger dans son alcôve, dont la ruelle était ornée avec recherche. Pour être admis à ces cercles, il fallait avoir prouvé qu'on connaissait, comme le dit *Madelon*, le *fin des choses*, le *grand fin*, le *fin du fin*, et y être présenté par un des hommes qui y donnaient le ton. Les abbés de Bellebat et du Buisson avaient, selon le *DICTIONNAIRE DES PRÉCIEUSES* de Saumaise, le titre de *grands introducteurs des ruelles*. C'était chez eux, chez le premier surtout, que les jeunes gens allaient s'instruire des qualités indispensables aux hommes qui voulaient fréquenter les cercles des *chères* (1).

Mais, outre ces profès en l'art des précieuses et ces jeunes initiés, on rencontrait encore chez chaque femme un individu qui, revêtu du titre singulier d'*alcoviste*, était son chevalier servant, l'aidait à faire les

honneurs de sa maison et à diriger la conversation. Un pareil rôle, par la familiarité qu'il exigeait entre les précieuses et ceux qui les remplissaient auprès d'elles, semblerait aujourd'hui devoir être une source de désordres et une cause de scandale. Il n'en produisit alors aucun, et ne donnait pas même lieu à la moindre interprétation maligne. Saint-Evremond s'est chargé de nous donner l'explication de l'innocence de ses effets: « L'alcoviste, dit-il, n'était que pour la forme, parce qu'une précieuse faisait consister son principal mérite à aimer tendrement son amant sans jouissance, et à jouir solidement de son mari avec aversion. »

Voilà les extravagances, voilà les folies en action que Corneille, que Bossuet, et les personnages justement célèbres que nous avons déjà nommés semblaient sanctionner par la fréquentation des salons qui en étaient

(1) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. II, Avertissement sur les *Précieuses ridicules*.



Le grand fauteuil de bois occupait un des angles de la boutique... — PAGE 6.

les théâtres. Que l'on mette dans la balance d'un côté une fille de nos rois, protectrice des *Cotin*, d'illustres auteurs de la chaire de vérité, des auteurs pompeusement vantés et de l'autre un pauvre comédien de province venant chercher à Paris des ressources qu'il n'avait pu trouver dans ses excursions; et que l'on réfléchisse un seul instant si la lutte dut sembler assez inégale, l'entreprise assez aventureuse. Il eut par la suite plus d'un imitateur: mais, s'il attaquait un adversaire alors plein de vie et redoutable, les *Héros de Roman* mis en jeu par Boileau, en 1710, n'étaient plus guère qu'un coup porté à un ennemi à terre.

Ce fut le 18 novembre 1659 que Molière livra cette attaque au faux goût. Outre qu'une pièce en un acte et en prose était alors une nouveauté, le titre de celle-ci n'avait pas peu servi à exciter une curiosité générale. Les suppôts de la ligue contre le naturel y assistaient pour la plupart; et, malgré le nombre des spectateurs à la fois juges et parties, la vérité du tableau força tous les suffrages. « J'étais, dit Ménage, à la première représentation des *PRÉCIEUSES RIDICULES*. Mademoiselle de Rambouillet y était, madame de Grignan, tout l'hôtel de Rambouillet, M. Chapelain et plusieurs autres de ma connaissance. La pièce fut jouée avec un applaudissement général; et j'en fus si satisfait en mon particulier, que je vis dès lors l'effet qu'elle allait produire. Au sortir de la comédie, prenant M. Chapelain par la main: « Monsieur, lui dis-je, nous approuvons, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens; mais, pour me servir de ce que saint Remi dit à Clovis, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré et adorer ce que nous avons brûlé. » Cela arriva comme je l'avais prédit; et, dès cette première représentation, on revint du galimatias et du style forcé (1).

Emporté par son admiration soudaine pour un comique si franc, un vieillard, auquel cet ouvrage révélait un Ménandre nouveau, s'écria du milieu du parterre: « Courage, Molière! voilà la véritable comédie (2)! » Ce mot, qui est devenu le jugement de la postérité, est remarquable sans doute; mais, comme l'a dit la Harpe, « il n'est que le suffrage de la raison, tandis que celui de Ménage est le sacrifice de l'amour-propre et le plus grand triomphe de la vérité. »

Le succès des *PRÉCIEUSES* fut tel à la première représentation, que, dès la seconde, la troupe doubla le prix des places (3). A ce chorus d'applaudissements vinrent encore se joindre ceux de la cour. L'ouvrage fut envoyé au bas des Pyrénées, où elle se trouvait occupée à débattre de grands intérêts. Il y reçut le même accueil qu'à Paris. On assure que Molière, éclairé par ce double succès, dit alors: « Je n'ai plus que faire d'étudier Plaute et Térence, ni d'éplucher les fragments de Ménandre; je n'ai qu'à étudier le monde (4). » Il livra sa pièce à l'impression; mais,

(1) *Ménagiana*, édit. de 1745, t. II, p. 65.

(2) Grimarest, p. 36. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xxiv. — Petitot, p. 17.

(3) *Lettre sur Molière*, insérée au *Mercur de France*, mai 1740. — Préface de l'édition des *Œuvres de Molière* de 1682, par la Grange.

(4) *Ségraisiana*, 1721, première partie, p. 212. — *Récréations littéraires*, par Cizéron-Rival, p. 1.

dans la préface, où, tout en s'excusant de le faire, il raille encore les originaux qu'il a pris pour modèles, il crut devoir cependant, pour détourner de lui la colère de personnages puissants, déclarer qu'il n'avait pas eu en vue les véritables précieuses, mais celles qui les imitent mal (car on attachait alors à ce mot le sens le plus avantageux), et protester même que c'était contre son gré qu'il publiait son ouvrage.

Il serait inexact de dire que cette victoire remportée sur l'ambitieux déraison la détruisit entièrement; mais il est certain du moins que ses défenseurs confus se dispersèrent, et n'osèrent même pas faire entendre de plaidoyer en sa faveur. Le style contourné et amphigourique fut abandonné: et, s'il resta encore aux femmes pendant un certain temps une prétention pédantesque au savoir, ne devons-nous pas nous en réjouir, puisque ce fut ce ridicule rebelle et invétéré qui provoqua le second manifeste de Molière, l'admirable comédie des *FEMMES SAVANTES*?

On devine bien cependant que, si les faiseurs de madrigaux à la Mascarielle et les nomb euses *Cathos* que notre auteur avait joués ne crurent pas devoir élever la voix contre ce sanglant arrêt, les ennemis de sa gloire n'imitèrent pas leur silence, et que rien ne fut épargné pour ravalier le mérite de la nouvelle production. La tourbe des envieux fut en émoi, et, dans l'aveuglement de leur haine, ils ne trouvèrent rien de mieux que de l'accuser de tirer toutes ses pièces de Guillot-Gorju, un des plus misérables farceurs de ce siècle.

Ici commence, pour Molière et pour notre théâtre, une ère toute nouvelle. Jusque-là imitateur habile, quelquefois rival heureux des Latins et des Italiens, il ne nous avait intéressés qu'aux ruses d'un valet ou aux amours de deux jeunes gens. Dès ce moment, il s'engage à nous faire rire aux dépens de nos ridicules; il se propose pour but de nous en corriger. Répétons-lui avec le vieillard du parterre: « Courage! voilà la bonne comédie! »

On est fâché de le voir, après avoir donné une si grande, une si noble direction aux jeux de la scène, revenir aussitôt à ce genre d'intrigue qu'il semblait avoir abandonné. Sans doute on retrouve dans *SGANABELLE* ou le *COCU IMAGINAIRE* quelques traits assez fidèles des mœurs des petits bourgeois de ce temps, qui, aimant bien leurs femmes, les battaient mieux encore. Mais quelle intention morale peut-on supposer à l'auteur? Quel travers, quel défaut, quel vice a-t-il eu dessein de signaler, de corriger ou de punir? Nous ne le devinons pas; à moins cependant que la moralité de la pièce ne soit renfermée dans ces deux vers aux maris trompés:

Quel mal cela fait-il? La jambe en devient-elle  
Plus tortue après tout, et la taille moins belle?

Et, dans ce cas, Molière, que nous verrons si malheureux de ses infortunes conjugales, Molière, qui, pour nous servir de l'image plaisante de la Fontaine, en mettait son bonnet

Moins aisément que de coutume,

eût bien dû se persuader tout le premier ce qu'il cherchait à faire croire



Il l'encouragea, loua ses dispositions, et lui fit don de cent louis. — PAGE 15.